



GAZETTE DE BUCHILLON



ANNÉE 2020 N° 6

OCTOBRE 2020

MUNICIPALITÉ - INFORMATIONS OFFICIELLES

ELECTIONS COMMUNALES 2021 (LÉGISLATURE 2021 - 2026)

La Municipalité convie la population à une **assemblée de commune le mardi 17 novembre** prochain, à 20h00, salle du Conseil (Bâtiment administratif communal).

Cette assemblée a pour buts de présenter les organes politiques communaux que sont la Municipalité et le Conseil communal, leur rôle, leurs compétences et de communiquer l'échéancier des prochaines élections communales, en particulier le délai d'inscription sur les listes électorales.

Le respect des mesures sanitaires sera bien entendu assuré.

La Municipalité et le Bureau du Conseil communal se réjouissent de vous accueillir et de vous parler de notre belle commune !



RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS POUR 2021



Le SIS Morget (Service Incendie et Secours) recrute de nouveaux sapeurs pompiers. Les buchillonnais nés entre 1985 et 2000 recevront prochainement une information à ce sujet.

La Municipalité encourage vivement la population à répondre favorablement à cet appel.

CHAUFFAGE AU BOIS

Suite aux modifications apportées à l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair), les installations de chauffage au bois sont soumises à des contrôles officiels, via les entreprises de ramonage agréées. Par ailleurs, la subvention cantonale allouée pour de telles installations a été augmentée. Des précisions sont consultables sur le site internet de la commune.

INFORMATIONS OFFICIELLES - CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance du 8 septembre 2020, le Conseil communal a été saisi des objets suivants :

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 4/2020 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET D'UNE SURFACE POUR LE COMPACTAGE DES DÉCHETS VERTS POUR LA COMMUNE DE BUCHILLON - DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 1'122'000.-

et a décidé par 16 oui, 5 avis contraire et pas d'abstention :

de renvoyer le préavis à la Municipalité.

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 5/2020 RELATIF AU RÈGLEMENT COMMUNAL SUR L'UTILISATION DE CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE

et a décidé par 20 oui, pas d'avis contraire et 1 abstention :

d'amender le Règlement proposé en ajoutant l'article 10 : Entrée en vigueur : « Le présent règlement entre en vigueur dès son approbation par l'Autorité compétente. ».

et a décidé par 18 oui, pas d'avis contraire et 3 abstentions :

1. d'approuver le préavis n° 5/2020 tel qu'amendé;
2. d'adopter le Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.

Les préavis municipaux, leurs annexes et les décisions du Conseil communal sont consultables sur le site internet de la commune, sous « Municipalité - Préavis 2020 ».

Prochaine séance du Conseil communal :

Mardi 27 octobre 2020 à 20 heures,

Salle communale

(Les séances sont publiques)

UNE ÉCRIVAINNE ET ÉDITRICE À BUCHILLON

Notre village compte parmi ses habitants une écrivaine et éditrice, Madame Anna Berti, qui vient de publier un ouvrage autobiographique romancé qui a la particularité de porter deux titres : « Trop seule pour une seule vie » et « À la recherche de mes printemps » (éditions Bertidea Sàrl). Personne engagée et passionnée, Madame Anna Berti a porté de nombreuses causes, dont l'aide aux personnes atteintes d'autisme et à leurs familles ; ses combats et les défis relevés avec enthousiasme sont relatés dans son ouvrage, aux parfums de la Toscane.



Photo du Journal La Côte, août 2020

Madame Anna Berti a également publié plusieurs ouvrages sous le pseudonyme *Annette Romey*, dont un livre pour enfants, des recueils de poésie et des compact-disques musicaux.



MESSAGE DE LA JEUNESSE D'ÉTOY

Les jeunes Buchillonnais sont invités à adhérer la **Jeunesse d'Étoy** qui propose de nombreuses activités attractives.

La jeunesse d'Étoy c'est quoi ?

Eh bien la jeunesse, c'est un regroupement de jeunes ayant entre 16 et 30 ans.

Nous nous réunissons pour ;

- participer à des manifestations et en organiser
- faire du tambour
- faire du sport (volley, foot, pétanque, tir à la corde)
- mais surtout pour faire la fête entre copains !

La jeunesse c'est aussi participer aux girones alentour, se retrouver pour les vendanges, le caveau, Nouvel An mais également pour créer des souvenirs et faire vivre notre beau village!

Contacte-nous au : 079 132 10 63

OPÉRATION PLOGGING (NETTOYAGE CITOYEN)



A l'initiative d'une buchillonnaise, plusieurs personnes ont œuvré en septembre sur les rives du lac et le sentier qui relie les deux plages de notre commune pour évacuer les déchets qui s'y trouvaient. Environ 50 litres de déchets ont ainsi été récoltés.

La Municipalité les remercie vivement pour cette initiative remarquable et sympathique, favorisant la protection de notre environnement.

Le plogging est une activité de nettoyage citoyen qui se décrit comme une combinaison de jogging et de ramassage de déchets. Il vient du mot suédois plocka upp (ramasser)

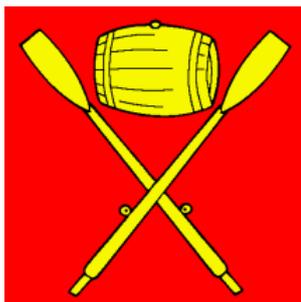
et du terme anglais jogging (course à pied). Source : Wikipédia.

MESSAGE DU NOUVEAU COIFFEUR BARBIER DE BUCHILLON

Votre nouveau coiffeur barbier à Buchillon,
1 place du Village, avec ou sans rendez vous.
Parking gratuit 1h30.

Gaetano Cimino, ☎ 076 200 25 59.

Soutenez le commerce local !



COMMUNE DE BUCHILLON

RUE ROGER DE LESSERT 10
1164 BUCHILLON
TÉL. 021 807 34 50
GREFFE@BUCHILLON.CH

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !
<http://www.buchillon.ch>